

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 12 décembre 2022

*Nombre de membres du
Bureau :*

*En exercice : 35
Présents : 20
Pouvoirs : 6
Votants : 26*

L'an deux mille vingt-deux,
Le douze décembre,
A quatorze heures,
se sont réunis à l'Espace Les Forézielles à Montrond les Bains,
les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence
de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE
Loire, dûment convoqués le cinq décembre deux mille vingt-
deux.

OBJET

**Délibération
2022_12_12_015B
Candidature à l'appel à
projets LUM'ACTE :**

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Gérard BAROU, Georges BERNAT, Henri BONADA, Patricia
CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON,
Sébastien DESHAYES, François DUMONT, Béatrice FOURNEL,
Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Marc LAPALLUS, Gilles
PERRONNET, Didier PICARD, Didier PONCET, Pascal PONCET,
Daniel PRUD'HOMME, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON,
Jean-Paul TISSOT.

Votes Pour : 26

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs déposés :

- Mandant : Vincent BONNICI	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Martial FAUCHET	- Mandataire : Pierre SIMONE
- Mandant : Stéphane HEYRAUD	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Alain LIMOUSIN	- Mandataire : Thierry GOUBY
- Mandant : Pierre VERICEL	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Xavier VILLARD	- Henri BONADA

Absent(s) excusé(s) : Nicolas CHARGUEROS, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN, Patricia CHAUVE, Marianne DARFEUILLE, Martial FAUCHET, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Alain LIMOUSIN, Marie-Gabrielle PFISTER, Serge RAULT, Séverine REYNAUD, Pierre VERICEL, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par M. Pascal PONCET

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT l'appel à projets « Lum'ACTE » du programme ACTEE visant à mettre en place des actions de rénovation énergétique des parcs d'éclairage public,

CONSIDERANT le plan de sobriété du SIEL-TE Loire visant à accompagner les communes dans leur démarche d'efficacité énergétique en matière d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité /-la majorité-:

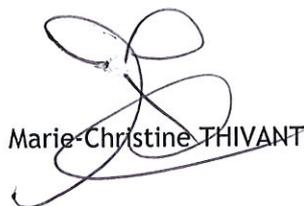
AUTORISE Madame la Présidente à déposer un dossier et à signer toute pièce à intervenir

Fait et délibéré en séance

Le 12 décembre 2022

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente


Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.